

APPEL D'INTÉRÊT – MEMBRE INDÉPENDANT

Comité de retraite des employés cols bleus de la Ville de Gatineau

Sommaire de la fonction

Le comité de retraite des employés cols bleus de la Ville de Gatineau est à la recherche d'une personne pour agir à titre de membre indépendant du comité de retraite et du comité de placement de la fiducie globale. Les fonctions de la ou du titulaire consistent à participer activement aux rencontres et aux travaux des comités de retraite et de placement, à favoriser la prise de décision dans l'intérêt et la protection des droits des participants et bénéficiaires et à veiller à la santé financière des régimes. En tant que membre indépendant, vous aurez à remplir les mêmes devoirs, rôles et responsabilités que les autres membres votants des comités de retraite et de placement. Les régimes de retraite sont administrés dans le respect des exigences prévues aux lois, principalement la *Loi sur les régimes complémentaires de retraite (Loi RCR)* et la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Principales responsabilités

- Siéger aux comités de retraite et de placement à raison d'environ huit (8) rencontres par année;
- Agir à titre de fiduciaire¹ des régimes de retraite;
- Participer activement aux échanges et aux décisions au sein des comités;
- Appliquer et participer à la mise à jour des règles de fonctionnement et de gouvernance des comités;
- Partager ses connaissances et ses expertises sur les sujets abordés lors des rencontres;
- Assister aux assemblées annuelles des régimes;
- Participer à des formations visant le développement de ses compétences et connaissances.

Profil recherché

- Formation postsecondaire dans un domaine connexe à la gestion des régimes de retraite (par exemple : actuariat, administration, comptabilité, droit, ressources humaines ou finances) ou équivalence;
- Expérience significative auprès de comités de retraite ou bagage professionnel pertinent à la fonction;
- Connaissance de la législation québécoise en matière de régimes de retraite (*p. ex. : Lois RCR et RRSMD*);
- Excellente connaissance du français écrit et parlé;
- De fortes compétences d'écoute, de communication, de collaboration, d'ouverture et d'influence;
- Intégrité, impartialité et éthique de travail.

Conditions

- Mandat d'une durée de trois (3) ans débutant en 2025, avec possibilité de renouvellement;
- Rencontres d'une durée d'environ trois (3) heures;
- Jetons de présence compétitifs attribués lors des présences aux rencontres;
- Rencontres en présentiel à la Ville de Gatineau ; exceptionnellement, le comité pourrait décider que des rencontres se tiennent en virtuel.

Mise en candidature

La ou le titulaire doit être une personne qui n'est ni partie au régime ni un tiers à qui l'article 176 de la *Loi sur les régimes complémentaires de retraite* interdit de consentir un prêt.

Si cette fonction vous intéresse, faites parvenir votre curriculum vitae ainsi qu'une lettre de présentation avant le 11 décembre 2024 à : retraite@gatineau.ca.

Les comités de retraite favorisent l'inclusivité et invitons les femmes, les Autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées à soumettre leur candidature. Si des mesures d'adaptation sont nécessaires à une évaluation juste et équitable de votre candidature, veuillez-nous en aviser.

¹ Rôle fiduciaire : le comité de retraite, par l'entremise de ses membres, doit agir avec prudence, diligence et compétence, comme le ferait en pareilles circonstances une personne raisonnable ; il doit aussi agir avec honnêteté et loyauté dans le meilleur intérêt des participants ou bénéficiaires.